



Le ministre de l'Économie annonce l'extension du centre statistique messin Nous dénonçons les suppressions de postes et de travaux induites par cette annonce dans les établissements, DR et CNI

Le ministre de l'Économie confirme la casse du service statistique public débutée avec M. Sarkozy

Par un courrier adressé au Maire de Metz qui nous a été transmis le 25 avril 2013, le ministre de l'Économie annonce ses décisions concernant l'avenir du centre statistique messin. Il « *confirme la poursuite de la dynamique d'implantation de l'Insee à Metz, avec la constitution d'un important pôle statistique (...) [qui] devrait compter un total de 400 agents issus de l'Insee et des services statistiques ministériels, à horizon de 3 ans* ».

En annonçant ses décisions, le ministre prétend avoir écouté les personnels et tenu compte de leurs inquiétudes. Nous n'avons pas la même analyse ! Alors que nos organisations syndicales avaient interpellé le ministre sur ce sujet dès l'arrivée de la nouvelle équipe gouvernementale en 2012, et demandé à être entendues à de nombreuses reprises, nous n'avons été reçus en audience ministérielle que le 11 avril dernier ([voir notre compte-rendu](#))¹. A cette occasion, le cabinet n'avait même pas eu la franchise de faire cette annonce aux représentants du personnel !

Cette méthode est d'autant plus inacceptable qu'avec cette annonce, le ministre ne répond à aucune des exigences que nous avons portées depuis de nombreux mois et rappelées lors de l'audience ministérielle :

- arrêt du déploiement du centre messin sans préjudice pour les agents déjà affectés ;
- arrêt des suppressions d'emplois et transferts de travaux entre établissements ;
- ouverture d'un processus de concertation pour une réorientation complète du projet à Moyen Terme de l'Insee, la réflexion sur l'avenir du centre messin devant être intégrée dans une réflexion d'ensemble sur l'avenir de la statistique publique, de ses personnels et établissements.

Les postes prévus pour l'extension du centre messin sont en fait prélevés sur les autres établissements !

Le ministre ne fait état d'aucune mission nouvelle, et ne prévoit ni postes ni moyens budgétaires supplémentaires pour mettre en œuvre sa décision. Il rappelle au contraire le « *contexte de moyens humains et financiers très contraints* » et demande même au préfet de Lorraine de proposer un nouveau schéma immobilier « *pour un coût réduit par rapport aux hypothèses initiales* ». La décision du ministre ne s'appuie donc sur aucun scénario sérieux !

Dans ces conditions et dans le contexte de la nouvelle « modernisation de l'action publique » (MAP) qui poursuit la politique de suppressions d'emplois publics initiée dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), cette décision s'apparente à un démantèlement de la plupart des DR et des CNI.

En effet, les baisses récentes des effectifs se sont concentrées sur les directions régionales de l'Insee, avec pour conséquence la réduction des missions de statistique au niveau régional. De plus, le transfert des

¹ http://www.cgtinsee.org/dossiers/delocalisation/2013/CR_CGT_SUD_audience_ministerielle_11_avril_2013.pdf

travaux informatiques sur le site messin aurait pour conséquence la mise sur le carreau de nombreux informaticiens des CNI, sans nouveaux travaux à leur confier : une aberration en ces temps de réduction budgétaire ! Le transfert menacerait également le maintien du SIN à Aix-en-Provence avec de lourdes conséquences pour nos collègues qui y travaillent !

Nous comprenons que les arbitrages des politiques l'ont été par rapport aux promesses de compensation faites à la Moselle, ayant subi de lourdes pertes d'emplois publics.

Mais nous ne pouvons pas accepter que celles-ci se fassent au détriment de services publics réalisés au plus près des citoyens, dans les régions. Alors que le troisième acte de la décentralisation se met en place, le manque de cohérence du gouvernement est flagrant. De nombreux élus se sont élevés contre la baisse de service rendu au niveau des statistiques régionales.

Nous refusons également la politique qui consiste à opposer les personnels entre eux.

Le centre messin compte actuellement 180 agents : il est donc impensable de revenir en arrière. La seule issue constructive serait de donner des missions nouvelles au centre messin, avec des postes budgétaires non prélevés sur le fonctionnement actuel de l'Insee et des services statistiques ministériels.

Dans le même temps, aucune suppression de travaux ni d'emploi ne doit intervenir dans les autres établissements de la statistique publique. Ces derniers doivent disposer des moyens nécessaires à l'exercice de leur mission d'information économique et sociale, aux niveaux national et territorial.

Nous appelons les agents à se réunir dans les établissements, pour déterminer les actions à mener afin de préserver l'avenir de la statistique publique, et celui de tous ses personnels et tous ses établissements !

A Paris le 2 mai 2013